



Représentants CGC Finances Publiques :

Sabine Gayet-Chanteau – élue titulaire CTL

Virginie Dumortier – élue titulaire CAPL 1

Conférence Audio DNVSF du vendredi 04 Mai

rassemblant les OS et M. Barçon-Maurin, Mme Gabsi, Mme Ferrigno et M. Himpens

Compte rendu CGC

M. Barcon Morin souhaite faire le point sur 3 thèmes : La campagne IR, l'ordonnance du 15 avril sur les ASA et les congés, et la reprise d'activité.

1- La campagne IR

Au niveau national, la campagne IR débute avec un nombre de télédéclarations en hausse de 35 % par rapport à l'an dernier. Très forte sollicitation des appels téléphoniques et e-contact. Les centres d'appels étaient au départ sous tension mais bonne amélioration avec l'arrivée des directions nationales et services de contrôle.

M. BM indique n'avoir retenu dans un premier temps que les agents connectés VPN. Cela étant, les agents non retenus ont manifesté leur souhait d'être également partie prenante. La direction va faire le nécessaire pour leur permettre de rejoindre les centres d'appels. Si le fait de ne pas avoir la VPN rend la mission trop compliquée, ils pourront sans problème se désister.

Une distribution de téléphone professionnels est prévue. Ces derniers seront distribués dès réception.

Pour le moment échos positifs des volontaires. Cette offre de service sera prolongée au-delà du 11 mai, sans doute jusqu'à la fin du mois, car même après le déconfinement, il y aura peu ou pas de réception du public.

Concernant le e-contact, M. BM a pris l'attache de la DDFIP du 93 pour proposer notre aide. En cours de finalisation sur le mode opératoire. L'idée est surtout que le logo DNVSF n'apparaisse pas dans les réponses.

Pour M. BM, ceux qui n'ont pas de VPN peuvent néanmoins se porter volontaires car l'essentiel pour les réponses est d'avoir accès à la brochure pratique.

Le déplacement physique dans les SIP s'avère en revanche compliqué car l'espace est trop exiguë pour le respect des gestes barrières et des distances de sécurité, en particulier dans le 92.

2 Ordonnance sur les congés

La centrale pour le moment n'a pas transmis la note attendue. Cela étant, pour M. BM, l'application de l'article 1 ne fait pas l'objet d'une discussion. Les agents en ASA se verront prélever d'office 10 jours de congés. Par ailleurs la période en ASA ne génère pas d'ARTT. Proratisé sur le temps de confinement, les agents auront 2 jours supplémentaires d'ARTT en moins.

Mme Gabsi indique que les agents en ASA sont ceux qui ne travaillent pas du tout. Dès qu'un agent notamment pour la logistique sera présent sur le site même quelques heures, la journée sera considérée comme travaillée.

Concernant l'article 2, aucune consigne n'a pour le moment été transmise. Son application supposerait que les agents en télétravail posent 5 jours de congés avant le 11 mai. Or il ne reste pas assez de temps et M. BM pense peu probable maintenant que cet article soit actionné. Il regrette qu'il ne l'ait pas été beaucoup plus tôt. Si l'article 2 devait être appliqué aujourd'hui, les TT se verraient supprimer 5 jours de congés sur une période travaillée. Les OS s'y opposent absolument.

En revanche, il pourra être demandé à tous les TT de poser 5 jours non travaillés avant la fin mai, ceci par solidarité nationale. Mais pour l'instant la direction attend toujours les consignes.

Concernant les agents qui gardent leurs enfants après le 11 mai, le régime des ASA est prolongé jusqu'à la fin du mois. Il précise que ce régime s'appliquera que la garde des enfants résulte d'une obligation (écoles fermées), ou d'un choix personnel de les garder à la maison.

3. Reprise d'activité

Différé d'au moins 8 jours car la direction n'est pas en mesure aujourd'hui de fournir des masques à tous. Par ailleurs, la direction attend d'avoir une vision plus claire de la manière dont les services vont pouvoir fonctionner. En particulier, manque de visibilité sur les transports et les écoles.

Cela étant, la direction assure que toutes les conditions sanitaires seront réunies au moment venu. La direction dispose d'un stock de gel et les commandes de masques et gants sont faites. Date de livraison non connue. Les masques commandés sont certifiés AFNOR et acquis auprès de Bastide Médical. Pour le moment 300 masques commandés (100 tissus et 200 chirurgicaux). C'est peu.

M. BM souligne que pour le 1^{er} trajet entre le domicile et la DNVSE, les agents devront se munir d'un masque personnel.

Si les locaux ouvrent à compter du 18 mai, le télétravail reste la priorité absolue jusqu'à la fin de l'urgence sanitaire cad **24 juillet**. Pour ceux qui sont en province, le mieux est d'y rester. Tant que le télétravail fonctionne, pas d'obligation de revenir. La direction peut faire quelques attestations de déplacement professionnels mais ne veut pas que ce soit régulier. Par ailleurs passer du vert au rouge nous met en danger et met la province en danger dans le sens du retour.

Mme Gabsi souhaite même que ceux qui viennent 1 journée par semaine au bureau ne fassent que passer 1h ou 2 le temps de faire leurs photocopies, envoyer leur courrier ou recharger leur clé.

Si un accident de trajet devait survenir, ce sera considéré comment un accident du travail quelque soit l'heure.

Une feuille de route avec toutes les consignes sera envoyée à tous les agents.

S'agissant des ponts naturels, celui de l'ascension est maintenu. Pour les congés d'été, M. BM ne sait pas encore comment on va s'organiser. Il faut pouvoir partir sans que tous le monde déserte en même temps.

-Tous les agents ont reçu un mail de consigne pour la saisie du médecin de prévention. Les femmes enceintes sont automatiquement considérées comme fragiles.

Rien n'est prévu en revanche pour ceux qui côtoient des personnes vulnérables. Les cas particuliers sont à évoquer avec le chef de service.

-Climatisation : Recommandé de ne pas les mettre en route

-Ascenseur : A Saussure : 1 personne par ascenseur. On pourrait de plus les réserver à la montée et demander que la descente se fasse pas l'escalier.

- Accueil Saussure : Pas de plexiglas car la banque est large, mais marquage au sol.

- Carnet à signer : gel

- Frigo/micro-onde. Les foyers seront fermés pour éviter les lieux de rassemblement. Le frigo et micro-onde devront être nettoyés par chaque utilisateur. Des lingettes seront prévues. Il est demandé de ne pas faire la vaisselle mais de ramener ses ustensiles chez soi.

-Déchets toxiques : achat de poubelles qui seront nettoyées par l'entreprise de nettoyage.

- M. BM indique qu'une question a été posée à la centrale concernant le remboursement des frais de parking et des frais de restauration. Attendent la réponse. Il faudra que eux qui compte venir en vélo ou en voiture se fasse connaître.

4) Reprise des procédures fiscales :

Le service du contrôle fiscal va faire une note sur la reprise d'activité. L'objectif est d'assurer une reprise très progressive en distinguant les affaires engagées et les nouvelles. Pour les affaires engagées il faut repartir au plus vite surtout celles à profil répressif. Pour les nouveaux contrôles, on s'oriente vers une reprise en septembre. Cela étant, si certaines affaires supposent des demandes avec des délais de réponse, faire remonter à la direction.

Les mouvements nationaux devraient sortir fin mai. Le mouvement local sera dans la foulée. Si possible avertir des maintenant si souhait de changer de service.

CTL : prévu début juin